

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes

Le mardi 16 avril 2024 à 18h30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante : www.macaissedesjardins.com

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- adopter une modification au Règlement intérieur de la Caisse
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Modification au Règlement intérieur de la Caisse

- Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'une résolution spéciale visant à modifier l'article 8.1 du RIC de manière à diminuer de dix (10) à neuf (9) le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration. Le poste à abolir est un poste vacant échéant le 31 décembre 2023. Cette modification prendra effet dès son adoption, avant la période des élections.



Élection par acclamation au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Toutefois, si la modification proposée à l'article 8.1 du RIC est adoptée, il y aura 3 postes à pourvoir au conseil d'administration.

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 7 février 2024 à 15h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

GENOIS, Michel

ROBY, Marc-André

TANGUAY, Martin

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.macaissedesjardins.com

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 20 février 2024

Manon Chatelois, secrétaire du conseil d'administration